

NEWSLETTER

#DIRIGEANTS



le 10 septembre 2021 ⌚ 6 minutes

On a fini par une longue série de petites informations, on reprend sur les mêmes bases



Nous avons décidé de trois types de newsletters à destination dirigeants.

Une première qui traite **d'un sujet en particulier** pour lequel on essaie d'apporter une réponse courte et claire avec des références pour aller plus loin.

Une deuxième, qui s'appuie sur un **reportage ou interview vidéo** et qui permet de découvrir quelqu'un (dirigeant, élu, sportif) ou quelque chose (club, manifestation, séminaire, etc.)

Enfin, et c'est vers celle-ci qu'on se dirige aujourd'hui, nous pourrions privilégier une newsletter référençant toutes les **éventuelles nouveautés ou actualités**.

En cette rentrée et après quelques semaines de silence, rien de plus normal...

POONA !

Un replay de toute la marche à suivre pour prendre et/ou renouveler les licences de vos adhérents est disponible sur :

<https://youtu.be/pHEvEvBWWmU>

CERTIFICATS

Certains l'ont déjà remarqué, mais faisons un focus sur les nouveautés en lien avec les certificats médicaux :

Les jeunes : Plus de certificat (sauf nécessité) mais une attestation de santé !

Cette attestation est demandée par le club afin de valider l'inscription

[Questionnaire-Santé-Mineurs-FFBaD](#)

Attention : si l'inscription se fait en ligne, les parents rempliront l'attestation directement sur la demande d'adhésion de leur enfant.

Les adultes : Attestation + questionnaire de santé à remettre dans tous les cas où un certificat n'est pas exigé (renouvellement lors des années N+1 et N+2 du dernier certificat médical présenté)

[Questionnaire-Santé-Adultes-FFBaD](#)

ATTENTION ACCIDENT

C'est rare et on croise les doigts pour que ça le reste... mais ça arrive.

Vous pouvez déclarer d'éventuels accidents en ligne auprès d'AIAC Courtage. (5 jours maximum après l'accident !)

federation-sport.aiac.fr/declaration/declarationSinistre

De plus, si la responsabilité civile de votre club est mise en cause, celui-ci bénéficie de garanties.

Vous avez besoin de votre attestation d'assurance ?

C'est dans Poona... rubrique Instance

PASS SANITAIRE...

J'avoue avoir mis un temps qu'on peut qualifier de conséquent avant de me décider à introduire ce chapitre.

C'est contraignant, ça bloque certains pratiquants à revenir dans nos salles, dans nos équipes... à notre sport.

Toutefois il est obligatoire depuis le 30 août pour accéder aux équipements !

Il concerne tous les publics à partir de 18 ans (y compris bénévoles et salariés... ainsi que les prestataires)

Pour aller plus loin sur le sujet et sa mise en œuvre, plus d'infos sur [FFBaD-Pass-Sanitaire](#)

UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES ?

C'est la période, vous voulez faire connaître le badminton et votre association.

La démarche pour être dans les clous est simple :

- On déclare sur Poona dans la rubrique « Instance »
- Le public venant pratiquer est couvert (accident et resp civile)
- Chaque pratiquant recevra un titre de pratique « découverte » dès qu'il sera enregistré sur un formulaire via le QRCode présent dans la déclaration de l'évènement.

Attention, la limite du nombre d'essais est de 3 !

UN CONTROLE D'HONORABILITÉ RENFORCÉ ET AUTOMATISÉ

On peut le percevoir comme une démarche contraignante supplémentaire, mais elle devient obligatoire.

Les éducateurs et dirigeants d'associations sportives y sont soumis pour exercer leurs fonctions au sein du club !

On vous explique tout sur ce Replay du webinaire sur la réaffiliation et les nouveautés 2021/2022 !

<https://youtu.be/X81r07R1S4s>



Vous en avez l'habitude, en parallèle nous rédigeons une Newsletter pour les éducateurs.

Cette semaine le sujet est quelque peu transverse entre dirigeants et éducateurs puisqu'il y sera rappelé les **différents dispositifs d'aide financière** pour la **prise de licence** !

Vous la retrouverez sur badmintongrandest.com-newsletter-educateurs

Vincent **FISCHER**
et toute l'équipe de la LGEBaD



Ligue du Grand Est de Badminton
13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
www.badmintongrandest.com



On vous a transmis cette newsletter
et vous souhaitez la recevoir directement ?

[Inscrivez-vous ici !](#)

Retrouvez toutes nos [newsletters-dirigeants](#) en téléchargement sur notre site.